

VISION 2030

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE RÉALISATION DE PROJETS



TABLE DES MATIÈRES

<u>INTRODUCTION</u>	3
<u>PRIORITÉ A : PROPOSER UN ENVIRONNEMENT OFFRANT UN EXCELLENT SERVICE POUR SOUTENIR LA RECHERCHE DE CLASSE MONDIALE</u>	5
<u>PRIORITÉ B : RENFORCER NOS CAPACITÉS, NOS OUTILS ET NOS PLATEFORMES EN MATIÈRE DE RECHERCHE</u>	7
<u>PRIORITÉ C : DÉVELOPPER LES TALENTS ET RENFORCER LES RÉSEAUX DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE</u>	9
<u>PRIORITÉ D : INTENSIFIER ET ENRICHIR NOS DIVERS PARTENARIATS</u>	11
<u>SUIVI, ÉVALUATION ET ATTÉNUATION DES RISQUES</u>	13
<u>COMMUNICATIONS RELATIVES AUX PROGRÈS RÉALISÉS</u>	14

INTRODUCTION

Comme cela a été établi dans le plan [Vision 2030](#), l'objectif de L'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (L'Institut) est d'être reconnu à l'échelle mondiale comme un chef de file des découvertes transformatives et des innovations capables de faire avancer la santé de précision à toutes les étapes de la vie, en ayant recours à la stratégie de la santé de précision.

Nous allons atteindre l'objectif susmentionné en nous concentrant sur nos principes directeurs : les **collaborations transversales** et la **recherche axée sur la patientèle**.

Comme nous l'avons mentionné dans le plan Vision 2030, nous avons identifié **cinq priorités en matière de recherche et quatre priorités en matière de réalisation de projets**. Il s'agit de nos engagements envers l'excellence organisationnelle, qui vont constituer la pierre d'assise sur laquelle vont se fonder nos priorités en matière de recherche dans un milieu de travail extraordinaire.

Voici nos **priorités en matière de recherche** :

- Faire prendre de l'expansion à la recherche mécanistique et multiomique afin de comprendre la santé et la maladie;
- Élaborer des stratégies préventives, diagnostiques et thérapeutiques pointues et efficaces;
- Intégrer la science des données et les technologies numériques à l'ensemble de la recherche;
- Faire progresser les essais cliniques grâce à de nouvelles méthodes visant à informer les patientes et les patients de tous âges et à améliorer les soins qui leur sont offerts;
- Incorporer les déterminants de la santé et de la maladie afin d'atténuer les disparités.

Voici nos **priorités en matière de réalisation de projets** :

- Offrir un environnement misant sur un service de classe mondiale et sur l'excellence opérationnelle;
- Renforcer nos capacités, nos outils et nos plateformes en matière de recherche;
- Développer nos talents et renforcer les réseaux de recherche interdisciplinaire;
- Renforcer et enrichir nos divers partenariats.

Deux plans de mise en œuvre – l'un s'appliquant aux **priorités de recherche** et l'autre, aux **priorités en matière de réalisation de projets** – vont donner à L'Institut davantage de façons de réaliser ses projets ayant été approuvés et d'atteindre ses objectifs. Nos plans de mise en œuvre dont la réalisation s'échelonne sur six ans sont des documents vivants qui seront révisés, raffinés et réévalués tous les deux ans au cours des six prochaines années de la mise en œuvre du plan Vision 2030 (2024-2030).

Le présent plan s'appliquant aux priorités en matière de réalisation de projets, dont la mise en œuvre s'échelonnera sur deux ans, nous permettra de donner plus d'ampleur aux activités suivantes :

- Réaliser les projets ayant été approuvés;
- Créer une feuille de route quant aux indicateurs de rendement et quant aux dates charnières pour donner vie aux priorités et pour atteindre les objectifs énumérés dans le document [Vision 2030](#);
- Prévoir les problèmes et les risques potentiels, et proposer des stratégies d'atténuation;
- Décrire le plan relatif à la reddition de compte quant aux progrès, mises à jour et à l'identification des problèmes.

Comme c'est le cas pour n'importe quelle activité de L'Institut, la mise en œuvre des **priorités en matière de réalisation de projets** devrait être prise en compte et interprétée selon nos valeurs fondamentales :

- **Diversité des façons de voir les choses**
- **Liberté d'innover**
- **Collaboration**
- **Mentorat**
- **Intégrité**

PRIORITÉ A

PROPOSER UN ENVIRONNEMENT OFFRANT UN EXCELLENT SERVICE POUR SOUTENIR LA RECHERCHE DE CLASSE MONDIALE

Objectif A.1

Veiller à ce que la communication soit accessible, claire et continue

Principaux projets et activités

- Élaborer une stratégie d'image de marque pour les espaces numériques et les lieux physiques
- Accroître la fréquentation sur le site Web de L'Institut, grâce à la création de contenu stratégique et à l'amélioration des structures
- Accroître le nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs des médias sociaux, grâce au partage fréquent de contenu pertinent
- Préparer des articles sur la recherche, établir l'équilibre entre les sujets scientifiques et les sujets relatifs aux activités. Diffuser les articles sur divers canaux promotionnels

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Mise en place d'une stratégie d'image de marque
- Sondages réalisés auprès des utilisatrices et des utilisateurs finaux
- Accroissement de la fréquentation du site Web
- Nombre de publications et d'abonnées ainsi que d'abonnés sur les plateformes de médias sociaux
- Nombre d'articles publiés hebdomadairement

Objectif A.2

Établir un processus exhaustif relatif à l'accueil des nouvelles chercheuses et des nouveaux chercheurs ainsi que des nouveaux membres du personnel

Principaux projets et activités

- Remplacer les processus d'orientation par un programme d'accueil et d'intégration général et standardisé

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Préparation et disponibilité de documents relatifs à l'accueil et à l'intégration de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs
- Acquisition et déploiement de logiciels d'accueil et d'intégration à l'intention des nouveaux membres du personnel
- Sondages réalisés auprès des utilisatrices et des utilisateurs finaux

Objectif A.3

Mettre en place des mesures de soutien administratives solides, relatives à l'infrastructure et au soutien en matière de TI

Principaux projets et activités

- Diriger le programme de modernisation des applications, dans le but d'améliorer l'efficience et l'efficacité des activités de recherche
- Offrir aux chercheuses et aux chercheurs, aux stagiaires et aux membres du personnel un soutien technique global en matière de TI
- Maintenir et améliorer la sécurité des données grâce à la formation, à la sensibilisation et à des tests solides
- Rationaliser les demandes de subvention internes, de l'étape précédent l'octroi de la subvention à l'étape suivant l'octroi de la subvention, afin d'améliorer l'efficacité du processus
- Élaborer une nouvelle politique de services relative à la maintenance et à la prévention s'appliquant à l'équipement de recherche, aux immeubles et aux locaux, conformément aux dispositions du plan Vision 2030
- Soutenir les pratiques exemplaires en matière de bien-être animal, conformément aux recommandations du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) dans le but de conserver la certification

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Acquisition et mise en place d'un nouveau système de gestion des essais cliniques
- Acquisition et mise en place de nouvelles applications en matière de gestion des finances et des ressources humaines, améliorations apportées au logiciel de gestion des comptes de subventions existant
- Diminution du temps de réponse quant aux demandes de soutien en matière de TI
- Intensification du soutien en matière de demandes de subvention, de l'étape précédent l'octroi de la subvention à l'étape suivant l'octroi de la subvention
- Parachèvement et mise en œuvre d'une nouvelle politique de services relative à la maintenance et à la prévention, s'appliquant à l'équipement de recherche, aux immeubles et aux locaux
- Nombre de recommandations du CCPA appliquées
- Sondages réalisés auprès des utilisatrices et des utilisateurs finaux

Objectif A.4

Créer un environnement écologique, soutenant la durabilité

Principaux projets et activités

- Créer un Bureau dédié à la durabilité, responsable de la supervision de l'ensemble des projets de l'institution relatifs à la durabilité
- Élaborer un guide sur les pratiques de laboratoire traçant les grandes lignes des politiques de L'Institut réalisables en matière de durabilité

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Quantité de déchets recyclés
- Gestion de l'entreposage frigorifique
- Économies d'énergie relatives à l'équipement
- Embauche de personnel et mise en place de structures opérationnelles et de structures de gouvernance

PRIORITÉ B

RENFORCER NOS CAPACITÉS, NOS OUTILS ET NOS PLATEFORMES EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Objectif B.1

Favoriser l'accès aux données du CUSM et améliorer leur utilisabilité afin de soutenir la recherche

Principaux projets et activités

- Améliorer l'accessibilité aux entrepôts de données pour les chercheuses et pour les chercheurs
- Réduire le temps nécessaire pour remplir des demandes présentées aux entrepôts de données (de la réception de la demande à la livraison des données)

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre de demandes de données présentées
- Délai de traitement des demandes

Objectif B.2

Accroître les compétences et l'accessibilité de nos plateformes technologiques et de nos plateformes de soutien à la recherche

Principaux projets et activités

- Faire la promotion des services offerts par la plateforme du Centre de biologie translationnelle (CBT) au sein et à l'extérieur de la communauté de L'Institut, afin d'avoir des sources de financement diversifiées qui assureront la viabilité et la croissance à long terme
- Renouveler, mettre à niveau et accroître l'ampleur de l'équipement des plateformes techniques au sein du Centre de médecine innovatrice (CMI)
- Moderniser les instruments clés pour qu'ils utilisent des technologies de pointe sur les plateformes du CBT
- Améliorer les activités en disséminant les systèmes de mesures pertinents relatifs au pré-octroi dans l'ensemble des divisions administratives
- Fournir une mise à jour quant à l'hébergement de plateformes de confinement de niveau 3 (CL3) et inclure les capacités de la technologie numérique de la ventilation des cages

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre des nouvelles utilisatrices et des nouveaux utilisateurs des services offerts par la plateforme du CBT
- Diversification accrue des sources de revenus (p. ex. : industrie/autres centres du Québec)
- Délai de traitement des demandes de données relatives aux TI
- Augmentation du nombre de demandes de financement (p. ex. : Fondation canadienne pour l'innovation, fondations du CUSM, autres organismes) visant l'acquisition de nouvel équipement
- Nombre d'instruments remplacés et/ou mis à niveau
- Réception et installation d'équipement ayant recours à la technologie de la ventilation numérique des cages au sein de la Division des ressources animalières

Objectif B.3

Procéder à une évaluation des besoins et utiliser des cas dans le but de documenter des investissements futurs, en nous inspirant des chercheuses et des chercheurs

Principaux projets et activités

- Créer un groupe de travail sur les plateformes technologiques afin d'identifier et de prioriser les huit plateformes du CBT et celles du CMI
- Réaliser des sondages auprès des utilisatrices et des utilisateurs, élaborer des programmes et créer des réseaux de recherche visant l'évaluation des besoins en matière de recherche avec les animaux

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Évaluation, grâce à des sondages, des rétroactions, sur les plateformes, provenant des chercheuses et des chercheurs ainsi que des utilisatrices et des utilisateurs

PRIORITÉ C

DÉVELOPPER LES TALENTS ET RENFORCER LES RÉSEAUX DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE

Objectif C.1

Renforcer notre soutien à la science de l'équipe et aux réseaux de recherche interdisciplinaire

Principaux projets et activités

- Accroître le nombre de demandes de subventions d'équipe soumises stratégiquement par des équipes interfonctionnelles
- Créer des partenariats entre le Centre Desjardins de formation avancée (CDFA) et les équipes interdisciplinaires de L'Institut désirant obtenir des subventions d'équipes, impliquant la formation et le perfectionnement professionnel afin de renforcer l'admissibilité au financement
- Lancer et mettre en place des réseaux au sein de L'Institut
- Accroître le nombre de demandes de subvention présentées passant le test de la révision interne par les pairs

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre de demandes de subventions présentées, impliquant des équipes interfonctionnelles
- Nombre de demandes de subventions d'équipe présentées et ayant reçu le soutien des conseillères et des conseillers du Bureau de pré-octroi
- Nombre de demandes de subventions d'équipe présentées en partenariat avec le CDFA
- Accroissement du nombre de demandes de subventions d'équipe acceptées
- Financement obtenu au titre de demandes de subvention d'équipes visant à soutenir les activités du CDFA
- Nombre de nouveaux réseaux créés au sein de L'Institut
- Taux de participation à des révisions par les pairs à l'interne

Objectif C.2

Recruter, de manière stratégique, du personnel ainsi que des chercheuses et des chercheurs très qualifiés

Principaux projets et activités

- Renforcer le soutien aux chercheuses et aux chercheurs dans l'embauche grâce à une formation sur le recrutement, ses stratégies et ses pratiques exemplaires.
- Diversifier les stratégies de recrutement et les talents dans l'ensemble de l'institution
- Reprendre l'exercice annuel de planification de la relève au sein de l'institution pour ce qui est des postes d'une importance cruciale au sein de l'administration

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre de demandes traitées pour des documents de recrutement soumis par les chercheur-euse-s
- Nombre de ressources relatives au recrutement rendues largement accessibles aux chercheuses et aux chercheurs de L'Institut
- Données démographiques
- Représentation des minorités
- Nombre de projets relatifs à l'EDI et nombre de formations offertes sur le sujet
- Taux de rétention
- Nombre de membres du personnel ayant obtenu une promotion à l'interne
- Taux de roulement du personnel

Objectif C.3

Améliorer les possibilités de formation en lien avec des compétences ciblées

Principaux projets et activités

- Participer au développement de programmes de formation, de projets et/ou de partenariats dans des domaines clés cadrant bien avec les priorités du plan Vision 2030 s'appliquant aux stagiaires
- Élargir la portée de séances d'information sur la rédaction et des séances de formation offertes aux chercheuses et aux chercheurs par le Bureau de pré-octroi
- Offrir des possibilités de planification de carrière/d'amélioration des compétences aux membres de L'Institut
- Établir une collaboration officielle entre le CMI et [FORMCAN](#) pour lancer un programme de formation axé sur les recherches cliniques, d'abord à l'intention du personnel du CMI (phase 1), puis à l'intention du personnel de L'Institut (phase 2)
- Développer de nouvelles formations sur les animaux selon les besoins de la communauté de L'Institut

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre de nouveaux projets de formation axés sur les stagiaires
- Mise en œuvre et adoption de programmes de formation en recherche clinique à l'intention du personnel du CMI
- Nombre de demandes de subvention présentées et menées à terme
- Nombre de séances de formation et de projets de formation offerts
- Nombre d'employées et d'employés recevant du soutien en matière de perfectionnement professionnel et ampleur du soutien offert
- Sondages réalisés auprès des utilisatrices et des utilisateurs finaux

Objectif C.4

Mettre en œuvre des programmes de mentorat de grande qualité à l'intention de l'ensemble du personnel

Principaux projets et activités

- Créer le programme d'ambassadeurs Tremplin à L'Institut, afin de soutenir le développement de carrière et le perfectionnement professionnel des stagiaires grâce aux possibilités de mentorat
- Créer officiellement le programme de mentorat pour scientifiques en début de carrière, jumelant les stagiaires postdoctoraux et les associé-e-s de recherche (mentoré-e-s) avec des mentor-e-s issu-e-s du milieu universitaire et de l'industrie.
- Accroître l'ampleur et la quantité de possibilités de réseautage et des ateliers de formation accessibles aux stagiaires postdoctorales et aux stagiaires postdoctoraux ainsi qu'aux associées et aux associés de recherche
- Développer des programmes de mentorat à l'intention des vétérinaires ainsi que des techniciennes et des techniciens en santé animale
- Créer un programme de mentorat jumelant le personnel administratif avec des mentores et des mentors dans diverses fonctions administratives/divers services

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre de nouveaux ambassadeurs de Tremplin à L'Institut
- Nombre de partenariats créés entre mentores et mentors/mentorées et mentorés dans toutes les catégories d'emplois (p. ex. : membres du personnel, stagiaires, scientifiques en début de carrière)
- Nombre de nouveaux projets de formation et de nouveaux projets de réseautage créés
- Nombre de stagiaires ainsi que d'étudiantes et d'étudiants mentorés, et nombre de partenariats mentores et mentors/mentorées et mentorés créés

PRIORITÉ D

INTENSIFIER ET ENRICHIR NOS DIVERS PARTENARIATS

Objectif D.1

Susciter l'engagement des patientes et des patients ainsi que des groupes consultatifs des diverses collectivités auxquelles L'Institut et le CUSM offrent des services

Principaux projets et activités

- Créer un comité consultatif officiel des patientes et des patients de L'Institut afin de documenter les projets stratégiques institutionnels
- Travailler en collaboration avec le Bureau engagement patient du CUSM, afin d'inclure des représentantes et des représentants des patientes et des patients/du service des bénévoles du CUSM/du Comité d'éthique de la recherche dans les comités de protection des animaux (FACCs – acronyme de Facility Animal Care Committees) qui siégeront à titre de représentantes ou de représentants/d'observatrices ou d'observateurs
- Accroître la transparence afin de favoriser une meilleure compréhension des projets de recherche sur les animaux (organisation de visites, séances d'information) au sein des patientes et des patients ainsi que de la communauté

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre de patientes et de patients participant aux activités
- Nombre de projets pour lesquels on demande la rétroaction des patientes et des patients
- Fréquence et nature de l'engagement avec les représentantes et les représentants de la communauté ainsi que des patientes et des patients
- Nombre de visites de la Division des ressources animalières effectuées par des patientes et des patients/par le grand public

Objectif D.2

Multiplier les occasions de collaboration au sein des écosystèmes des sciences de la santé et de la recherche, à Montréal et dans l'ensemble du Québec

Principaux projets et activités

- Améliorer la recherche effectuée en partenariat avec l'industrie
- Optimiser les relations avec les organismes de financement externes (p. ex. : fondations affiliées à l'Université McGill, Axelys)
- Sensibiliser les publics externes de L'Institut à l'existence des plateformes du CBT, grâce à des campagnes de développement des affaires et à des événements axés sur la recherche
- Mettre au point une application visant à exercer un suivi sur les transferts de fonds dans le but de réduire le fardeau administratif

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre de nouveaux engagements pris avec l'industrie québécoise
- Nombre de partenariats conclus avec l'industrie québécoise
- Nombre de projets dirigés par L'Institut et réalisés avec des organismes de financement externes (p. ex. : fondations affiliées à l'Université McGill, Axelys)
- Nombre de lieux externes auxquels sont présentées les plateformes technologiques
- Nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs de plateformes technologiques de L'Institut provenant de l'externe

Objectif D.3

Déployer des efforts dans le but d'intégrer, à grande échelle, des collaboratrices et des collaborateurs internationaux ainsi que des projets réalisés sur plusieurs sites

Principaux projets et activités

- Intensifier les projets de recherche réalisés en partenariat avec l'industrie
- Accroître le nombre de subventions d'équipe pancanadiennes ou internationales gérées par L'Institut
- Accroître le nombre de conférencières et de conférenciers provenant de l'ensemble du Canada ou de l'international invités à L'Institut au titre du programme de série de conférences de professeures et de professeurs émérites
- Développer le projet de marmousets transgéniques afin d'accroître le nombre de collaborations au Canada et à l'extérieur du pays

Évaluation des progrès (Principaux indicateurs de rendement)

Les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs seront mesurés en fonction des critères suivants :

- Nombre de nouveaux engagements pris avec l'industrie à l'extérieur du Québec et à l'international
- Nombre de nouveaux partenariats conclus avec l'industrie à l'extérieur du Québec et à l'international
- Nombre de demandes de subventions d'équipe et taux de succès
- Nombre de conférencières et de conférenciers invités, provenant de l'extérieur du Québec et du Canada
- Nombre de collaborations impliquant le recours à des marmousets

SUIVI, ÉVALUATION ET ATTÉNUATION DES RISQUES

SUIVI

Un suivi efficace s'avère essentiel pour assurer le succès de la mise en œuvre du plan Vision 2030. La présente section décrit les processus et les paramètres que nous utiliserons pour exercer un suivi sur les progrès réalisés, pour évaluer les résultats et pour effectuer les ajustements en fonction des données, au cours des deux prochaines années. En établissant des indicateurs de rendement clés ainsi que des intervalles d'évaluation réguliers, nous avons pour objectifs de maintenir la conformité avec nos objectifs stratégiques, d'identifier de manière précoce les problèmes potentiels et de nous assurer de l'utilisation efficace des ressources.

Nous exercerons un suivi trimestriel sur les projets clés. La première séance de suivi relatif au plan de mise en œuvre des priorités en matière de réalisation de projets aura lieu en octobre 2024; cette séance comprendra des réunions avec les directrices et les directeurs des divisions ainsi qu'avec des parties prenantes, afin de définir les objectifs spécifiques et le statut au moment du suivi, les jalons et les échéanciers correspondants.

ÉVALUATION

L'évaluation du statut des projets clés se fera en fonction de l'échéancier propre à chaque étape, en ayant recours à une carte de pointage comportant les niveaux d'évaluation suivants, correspondant chacun à un code de couleur :

- **Or** : Le statut actuel dépasse les objectifs fixés
- **Vert** : Le statut actuel atteint les objectifs fixés
- **Jaune** : Le statut actuel n'atteint pas les objectifs fixés, mais s'inscrit dans un intervalle de tolérance
- **Rouge** : Le statut actuel n'atteint pas les objectifs fixés et nécessite une intervention urgente
- **Blanc** : Selon le statut actuel, rien n'est commencé, mais aucun commencement n'est planifié (c.-à-d. qu'il n'y a aucun retard)

ATTÉNUATION DES RISQUES

Si un projet se voit attribuer le code Jaune ou Rouge, nous prendrons les mesures suivantes pendant le trimestre au cours duquel aura été effectuée l'évaluation :

- Les directrices et les directeurs des projets clés rencontreront la conseillère stratégiques, priorités et performance au sein du Bureau de stratégie de recherche, afin de discuter des problèmes s'étant posés et d'identifier les risques susceptibles d'exacerber ces problèmes.
- Une décision collective sera prise, afin de définir la stratégie d'atténuation des risques la plus adéquate pour pallier les risques/les problèmes identifiés (c.-à-d. annulation, réduction, transfert ou acceptation).
- La conseillère stratégiques, priorités et performance travaillera en étroite collaboration avec les directrices ou les directeurs de projets, la directrice exécutive et scientifique en chef ainsi qu'avec la directrice ou le directeur des Services de recherche, afin d'identifier les ressources et/ou le soutien nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie d'atténuation des risques afin de a) reprendre ou b) adapter les jalons et les échéanciers propres à chaque projet

COMMUNICATIONS RELATIVES AUX PROGRÈS RÉALISÉS

Des communications efficaces s'avèrent cruciales pour assurer le succès de la mise en œuvre et les retombées de notre plan Vision 2030. Nous allons fournir à toutes les parties prenantes, en temps opportun, des renseignements clairs et transparents en ayant recours aux mesures suivantes :

- Mises à jour régulières destinées aux chercheuses et aux chercheurs au moyen de rencontres, d'infolettres et d'une page Web dédiée, consacrée à la reddition de comptes
- Mises à jour, à intervalles réguliers, destinées au conseil d'administration de L'Institut
- Mises à jour, à intervalles réguliers, destinées aux membres de la haute direction ainsi qu'aux directrices et aux directeurs des divisions
- Rapport annuel sur les progrès provenant de la directrice exécutive et scientifique en chef, publié dans l'intranet et sur le site Web de L'Institut
- Mise en lumière, dans les médias sociaux, des réalisations clés